

**Sujet :** [INTERNET] Ferme éolienne de la Lande

**De :** Daniel Chataignere <[chataignere.daniel@mayenne.gouv.fr](mailto:chataignere.daniel@mayenne.gouv.fr)>

**Date :** 23/05/2022 18:54

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Bonjour

Connaissant la crise actuelle du marché de l'électricité ayant pour cause plusieurs facteurs, comme la guerre en Ukraine, le réseau de centrales nucléaires vieillissant, l'installation de pompe à chaleur à un rythme effréné, il est urgent de trouver des nouveaux moyens de production.

Or, quelles sont les solutions possibles qui réunissent rapidité de mise en œuvre, coûts maîtrisés, et technologie écologiquement correcte?

À part le solaire et l'éolien, il n'existe que peu de solutions.

Il serait donc totalement irresponsable de refuser ce projet pour l'avenir proche et à long terme.

Bien sûr, il peut être amélioré, notamment dans son mode de financement. La ferme de Saint Hilaire du Maine est l'exemple à suivre en faisant en sorte que le parc soit propriété des mayennais.

L'investissement citoyen devrait être la règle.

Daniel Chataignère

53300 Ambrières-les-Vallées